LE

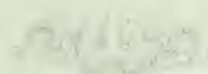
SANCTUAIRE

DE LA

CATHÉDRALE D'AMIENS

Par Edmond Soyez

de la Société des Antiquaires de Picardie



AMIENS
LANGLOIS, ÉDITEUR-LIBRAIRE
[illegible]
[illegible]

[illegible]

LE
SANCTUAIRE
DE LA
CATHÉDRALE D'AMIENS

PAR EDMOND SOYEZ

De la Société des Antiquaires de Picardie.



AMIENS
LANGLOIS, ÉDITEUR-LIBRAIRE
8. — RUE DU LOUP. —
(Près de la Gare du Nord).

—

1890

EXTRAIT DU DIMANCHE

LE SANCTUAIRE

DE LA

CATHÉDRALE D'AMIENS.

Les travaux de restauration entrepris il y a quelques mois dans le sanctuaire de la Cathédrale d'Amiens touchent à leur terme ; nous avons pensé qu'il ne serait pas inopportun de mettre sous les yeux des lecteurs du *Dimanche* une courte notice historique et descriptive relative à cette partie de la basilique. Les pages qui vont suivre ne sont qu'un résumé succinct de l'opuscule publié par nous sur le même sujet en 1873 : nous y renverrons donc ceux qui désireraient des détails plus étendus ; on ne trouvera ici que ce qu'il est essentiel de connaître pour avoir une idée exacte du maître-autel de Notre-Dame et de ses accessoires, dans le passé et le présent.

Ceux qui parcourent ces lignes savent qu'au Moyen-Age les chœurs des grandes églises, principalement ceux des cathédrales, des collégiales et des abbayes, étaient presque toujours entièrement clos par une enceinte de murailles régnant entre les piliers qui les séparent des nefs collatérales. Cette clôture, dans la partie antérieure où se tenaient les chantres et le clergé assistant servait d'appui au dossier des stalles hautes. Autour du sanctuaire, c'étaient ordinairement des tombeaux d'évêques ou de grands personnages qui occupaient les travées. Du côté de la nef un jubé assez élevé servait de séparation avec la partie

de l'édifice réservée aux fidèles. Le besoin d'un recueillement plus profond pour célébrer le service divin, et probablement aussi la nécessité de se garantir du froid durant des offices fort longs, et qui, en grande partie, étaient chantés durant la nuit, avaient fait adopter cette disposition pour l'usage des chapitres et des monastères.

La Cathédrale d'Amiens présentait donc cet aménagement intérieur, qui se retrouvait en mainte église. Du côté du transsept, un jubé tenait toute la largeur du chœur. Ce jubé fut construit vers 1490, sous l'épiscopat de Pierre Versé. Peut-être en remplaçait-il un autre plus ancien, dont il ne reste aucun souvenir ; il formait un portique assez profond, composé de sept ogives de pierre et d'une voussure, supportées par huit colonnes de marbre noir. A la partie supérieure, une série de bas-reliefs peints et dorés, figuraient les principales scènes de la Passion du Sauveur. Au centre de la balustrade, s'élevait à la hauteur de vingt pieds, un grand crucifix, accosté à sa base par les statues de la Vierge et de saint Jean. Sous les arcades du jubé se trouvaient deux chapelles : à droite, celle qu'on appelait le *Trésor de saint Jacques*, parce que le menton de ce saint apôtre y était conservé ; à gauche, celle dédiée à saint Firmin martyr, où l'on gardait le crâne du premier évêque d'Amiens, enchâssé dans un buste d'argent. Entre les deux autels, dans l'arcade centrale, s'ouvrait la porte principale du chœur. Ce jubé fut détruit en 1755. L'entrée du chœur, considérablement élargie, reçut pour fermeture une porte monumentale à deux ventaux, en fer forgé, exécutée d'après les dessins de Michel-Ange Slodtz, dessinateur ordinaire du cabinet du Roi, par un habile serrurier établi à Corbie, Jean Vayren, dit *Vivarais*, sur lequel nous aurons à revenir quand nous parlerons des grilles du sanctuaire. Les murailles servant d'appui au dossier des stalles faisant face au maître-autel, furent garnies d'une arcature composée de trois ogives de chaque côté, supportées par des colonnettes. Toute cette décoration nouvelle était terminée en 1762. Mgr de la Motte, évêque d'Amiens, contribua à ces travaux pour une somme de 6,000 livres, plus 300 livres de gratification pour l'architecte.

Les hauts dossiers des stalles, sur les parties latérales du chœur, au nord et au midi, sont encore appuyés contre les admirables clôtures du XVIe siècle, dont la partie supérieure présente une suite si intéressante de sujets sculptés retraçant la vie de saint Jean-Baptiste, d'un côté, et, de l'autre, l'histoire de saint Firmin, et l'Invention, ainsi que la Translation des reliques du vénéré martyr.

Le pourtour du sanctuaire offrait une réunion de monuments funéraires d'époque, de style, et de dispositions variés. Quelques auteurs disent que ces mausolées avaient peu à peu remplacé une clôture uniforme, régnant entre les piliers : ceci est possible, et même probable ; toutefois, jusqu'à présent, il n'est permis de rien affirmer de certain sur ce sujet. Le guide le plus sûr que nous puissions prendre pour faire passer en revue au lecteur la suite de ces œuvres d'art aujourd'hui disparues, à l'exception du mausolée du chanoine Lucas, c'est Jean Pagès, le bourgeois d'Amiens disert et patriote, qui, un peu avant le milieu du XVIIIe siècle, consacra ses loisirs à décrire minutieusement les principaux édifices de la vieille cité picarde, et tout spécialement la basilique que nous sommes si justement fiers de posséder dans nos murs.

Il y avait, alors comme aujourd'hui, deux portes latérales se faisant face, l'une au nord, l'autre au midi, percées à l'extrémité du chœur, près du sanctuaire ; elles s'ouvraient précisémemt au même endroit que celles actuelles, mais elles étaient beaucoup plus basses et plus étroites. Du côté du nord, près de l'emplacement où se trouve aujourd'hui l'orgue d'accompagnement, la porte avait reçu son ornementation des libéralités de Jacques Le Doux, de l'ordre des bénédictins, évêque d'Hébron *in partibus*, et *suffragant* ou auxiliaire de Claude de Longwy, cardinal de Givry, au nom duquel il administrait le diocèse d'Amiens, ce prélat n'étant jamais venu occuper notre évêché, qu'il tint en commende de 1540 à 1545. Jacques Le Doux, qui mourut le 19 mars 1582, reçut la sépulture en cet endroit ; sa statue tombale était placée au dessus de la porte, dans une grande niche surmontée d'ornements d'architecture en pierre sculptée.

Une autre tombe plus modeste, celle de Nicolas Gaudran,

chanoine et pénitencier, mort en 1616, vint plus tard prendre place à côté de la porte, qui était en outre accompagnée de groupes sculptés représentant l'un, le départ des douze missionnaires qui, au IIIe siècle, quittèrent Rome, leur patrie, pour évangéliser le nord de la Gaule, et l'autre, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, prosternés devant le trône du Très-Haut.

La grande travée suivante renfermait les tombeaux richement travaillés du cardinal Jean de la Grange et de Jean de Boissy, son neveu, tous deux évêques d'Amiens, le premier vers la fin du XIVe siècle, le second quelques années plus tard. Les deux prélats étaient représentés couchés sur des cénotaphes et revêtus de leurs habits pontificaux. Les statues placées à la suite l'une de l'autre avaient les pieds tournés vers l'Orient. La statue, en marbre blanc, du cardinal de la Grange existe encore : elle a été transportée au XVIIIe siècle, dans une niche surbaissée, au-dessous du mausolée de Guillain Lucas, vis-à-vis la chapelle dite de la *petite paroisse*. Ces tombeaux étaient abrités sous une haute voussure de pierre, reposant sur des colonnes formant une arcature ogivale redentée, à travers laquelle on pouvait, quoiqu'imparfaitement, apercevoir ce qui se passait dans le sanctuaire.

Dans la travée plus étroite, voisine du maître-autel, il y avait des groupes sculptés dans le genre de l'histoire de saint Firmin, et reproduisant les légendes des saints Fuscien, Victoric et Gentien Ces sculptures dataient de 1524. Elles étaient dues à la munificence du chanoine Jean Sacquespée.

La légende de saint Fuscien et de ses compagnons était complétée dans l'entrecolonnement suivant par l'Invention et la Translation de leurs reliques, scènes figurées de la même manière par deux groupes de statuettes encadrées dans une double arcade. Des médaillons en demi-relief, représentant la vie de saint Quentin, martyr, ornaient la partie inférieure du mur supportant les arcades qui garnissaient ces deux travées. Me Charles de la Tour, pénitencier du Chapitre, mort en 1556, avait fait les frais de tout cet ensemble décoratif. L'épitaphe, gravée sur cuivre, de ce généreux donateur, était appliquée sur l'un des piliers voisins.

Dans la travée la plus proche, on éleva au XVIIe siècle un mausolée à deux chanoines, MM. Bécourt et Le Sieur, morts, le premier en 1650, le second en 1652. Ces ecclésiastiques étaient représentés en habit de chœur, et agenouillés de chaque côté d'une statue du Sauveur ressuscité, tenant en main la croix, et portant sur ses membres les marques de sa Passion. On croit que cette statue en pierre de Jésus vainqueur est celle actuellement placée au-dessus de l'autel de la première chapelle du bas côté gauche de la nef.

L'arcade centrale du rond-point, derrière le maître-autel, renfermait la tombe de l'évêque Arnoul, mort en 1247, et qui contribua beaucoup à l'achèvement de la Cathédrale. La statue couchée du prélat, abritée par une niche, a été remplacée, en 1751, par l'effigie en marbre du cardinal de la Grange, rapportée du côté gauche du sanctuaire La construction primitive de ce tombeau avait d'ailleurs été modifiée déjà en 1637, lorsqu'on éleva à la mémoire du chanoine Guillain Lucas le grand mausolée que nous voyons encore en place. Nous croyons inutile de décrire ce monument funèbre, l'un des plus importants de la Cathédrale, et aussi l'un des plus remarqués à cause de la statue vulgairement désignée sous le nom d'*Enfant pleureur*. Cette figure d'ange, assise sur le bord d'une grande niche, entre la statue de la sainte Vierge debout, tenant entre ses bras le divin Enfant, et celle de Me Guillain Lucas, revêtu du costume canonial de l'époque, agenouillé aux pieds de Marie, cette figure, disons-nous, est à juste titre regardée sinon comme le chef-d'œuvre, du moins comme l'un des plus beaux ouvrages de notre illustre compatriote, le sculpteur Blasset, dont l'habile ciseau a doté la Cathédrale de plusieurs autres figures estimées à bon droit par les connaisseurs.

En revenant vers le côté méridional du sanctuaire, on voyait, dans la travée contigue à celle du centre la tombe de Me Adrien Pécoul, chanoine, mort en 1613. Le bas-relief du soubassement, qui représentait le bon Samaritain de la parabole évangélique, soignant un pauvre blessé, rappelait que le vénérable défunt avait joint l'étude et la pratique de la médecine aux études théologiques.

La travée faisant face à la chapelle actuelle de saint François d'Assise, renfermait des groupes en pierre, peints et dorés, encadrés par deux petites arcades délicatement ouvragées, du même style que le couronnement des clôtures qui existent encore au revers du dossier des stalles. Les auteurs de quelques descriptions modernes disent que ces statuettes représentaient la Nativité de la sainte Vierge. D'après Pagès, elles figuraient la Visitation et la Nativité de saint Jean Baptiste. Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur l'époque à laquelle cet ouvrage fut exécuté, ni sur son donateur.

L'ogive voisine encadrait un fastueux cénotaphe, décoré avec tout le luxe architectural de la Renaissance, et dont le faîte atteignait les chapiteaux des piliers de l'église. L'évêque François de Halluin avait fait préparer pour lui ce sépulcre grandiose, mais sa dépouille mortelle n'y fut point inhumée. Le prélat mourut accidentellement à l'abbaye du Gard, le 18 juin 1538, et les religieux l'enterrèrent dans la chapelle de leur monastère, la décomposition rapide du cadavre n'ayant point permis de le transporter à Amiens.

L'évêque Pierre Versé, mort le 28 février 1500, avait son tombeau dans la grande travée méridionale, à l'opposite de celui du cardinal de la Grange, et, de même que le cardinal et Jean de Boissy, il était représenté en habits pontificaux, les mains jointes, et couché sur un cénotaphe. Le mausolée, qui était à deux faces, et visible également à l'intérieur du sanctuaire, n'occupait pas toute la largeur de la travée. Dans le sanctuaire, à côté du tombeau de Pierre Versé et plus près de l'autel, il y avait la chaire épiscopale, dont nous parlerons tout à l'heure ; à l'extérieur, contre le mur auquel était adossé le trône, il y avait deux tombeaux : celui de Me Pierre Cagniet, écolâtre, mort en 1458, et celui du chanoine Charles Roignart, qui trépassa en 1535.

La décoration de la porte latérale du chœur, du côté du midi, était due aux libéralités du doyen, Adrien de Hénencourt, le donateur des belles clôtures qui existent encore dans les premières travées de ce côté, au revers du dossier des stalles. Au-dessus de cette porte, il y avait une chambrette destinée au gardien préposé à la sonnerie et qu'on appelait alors, en raison de sa

charge, *clocquement* ou *guidon*, lequel devait coucher dans l'église pour être tout prêt à donner le premier signal des matines, et aussi pour veiller sur les nombreux trésors renfermés dans le sanctuaire. Un escalier, contenu dans une sorte de tourelle sculptée à jour et ornée des statues des quatre grands docteurs de l'Eglise, conduisait à cette petite chambre où se trouvait une horloge dont le cadran était tourné du côté de l'intérieur du chœur ; un réveil accompagnait l'horloge afin d'avertir le *guidon* de l'heure à laquelle il fallait sonner le premier coup des matines. Le timbre de l'horloge était mis en mouvement par une statuette mécanique représentant un enfant de chœur.

Le 16 mai 1615, vers dix heures du soir, le feu prit dans la chambrette du *guidon* qui avait négligé d'éteindre sa lumière avant de s'endormir, et si la promptitude des secours n'avait empêché le développement de l'incendie, peut-être aurait-on eu à regretter la perte totale des stalles et de la boiserie du chœur ; le dommage fut peu important, mais aujourd'hni encore nous pouvons juger de la gravité du danger en voyant les pieds droits de la pyramide qui surmonte la dernière stalle de ce côté vers le sanctuaire porter des traces de carbonisation.

Tel fut jadis l'aspect du pourtour du sanctuaire de Notre-Dame à l'extérieur ; pénétrons maintenant dans son enceinte et voyons quelle était la disposition intérieure de cette partie de l'édifice.

Les statues des douze apôtres surmontaient les deux portes latérales ; il y avait six figures de chaque côté, abritées par des dais en pierre richement sculptés. Cet ouvrage datait du XVI[e] siècle.

Deux degrés marquaient l'entrée du sanctuaire, précisément au même point que dans la disposition actuelle. Sur la seconde de ces marches étaient placés quatre grands chandeliers de cuivre, et, au dessus, à une assez grande hauteur, une poutre transversale fixée à ses deux extrémités dans le mur de clôture, tenait toute la largeur du chœur et supportait d'autres flambeaux.

La chaire épiscopale était du côté de l'épître, dans la grande travée, près du tombeau de Pierre Versé. Elle consistait en un siège de style bysantin, qui avait, dit-on, servi à Jessé, évêque

d'Amiens au IXe siècle ; deux colonnettes torses, en marbre vert serpentin, supportaient un dais en bois sculpté ; deux sièges fixes, placés un peu plus bas que le principal, étaient destinés aux assistants du prélat. Mais ce trône cessa d'être en usage longtemps avant le XVIIIe siècle, et dans l'espace compris entre ces sièges fixes et la porte latérale du chœur, on dressait une estrade mobile supportant des fauteuils, toutes les fois que cela était nécessaire pour les offices pontificaux.

Un peu en avant de l'autel il y avait encore deux degrés, surmontés d'une balustrade ou *chancel* en bois sculpté.

Le maître-autel, reconstruit en 1413, s'élevait sur trois marches ; il était placé précisément à l'endroit où l'on a posé un autel provisoire durant le temps des derniers travaux de restauration. Il était en pierre blanche et la table, de marbre noir, remarquable par sa grande dimension et son épaisseur, avait été donnée par le chanoine Pierre Millet. Cette table, croyons-nous, est celle qui existe encore, enchassée dans l'autel actuel. En 1493, pendant l'épiscopat de Pierre Versé, le maître-autel fut décoré d'un retable d'argent ciselé, d'un très beau travail, œuvre des orfèvres Pierre Famel et Pierre de Dury. On y voyait, dans la partie centrale le Christ en croix, accompagné de la Vierge et de saint Jean. Au pied du crucifix, saint Claude présentait un évêque agenouillé sur un prie-dieu ; de chaque côté de la croix étaient rangées les figures en pied des douze apôtres, et, au-dessus de chacune d'elles, celles des douze petits prophètes. Chacune de ces statuettes d'argent, rehaussées de dorure et de pierres précieuses, avait été offerte par un donateur différent. Aux extrémités, il y avait, à droite la décollation de saint Jean-Baptiste, à gauche celle de saint Firmin le Martyr. Des volets de bois peint cachaient ordinairement cette riche décoration que l'on ne découvrait que les jours de fêtes solennelles.

Le malheur des temps força plus tard le Chapitre à dépouiller l'autel de ces magnificences. En 1597, après la surprise d'Amiens par les Espagnols, il fallut payer au vainqueur une lourde contribution de guerre, spécialement pour le rachat des cloches de la Cathédrale, que les canonniers de l'armée ennemie préten-

daient s'approprier par droit de conquête. On détacha et on vendit la plupart des statuettes en ronde-bosse. L'année suivante, nouvel impôt levé cette fois par Henri IV, pour la réparation des remparts de la ville, endommagés durant le siège. Les chanoines ne furent pas exempts de ce tribut, et pour s'en acquitter, ils durent envoyer au creuset ce qui restait du rétable. On remplaça cette somptueuse pièce d'orfévrerie par des panneaux en chêne sur lesquels était peint avec beaucoup d'art, dit Pagès, le crucifiement du Sauveur.

Sur la table de l'autel, on mettait, les jours de fête un grand crucifix et six chandeliers d'argent ; on y plaçait aussi des reliques contenues dans des châsses d'argent ou de vermeil, les unes en forme de bustes, les autres en forme de bras ou d'édicules.

Derrière le maître-autel s'élevait un contre-retable en pierre, d'une assez grande hauteur, dans lequel avaient été pratiquées trois niches abritant de bien précieux reliquaires. Au milieu, c'était la châsse en or, dans laquelle l'évêque Thibault d'Heilly avait, en 1204, transféré les reliques de saint Firmin, martyr ; de chaque côté, mais un peu plus bas étaient, à droite, la châsse de saint Firmin le Confesseur, à gauche, celle de saint Honoré, toutes deux en argent.

Le couronnement des trois niches contenant ces reliquaires était en pierre délicatement sculptée à jour, avec toute l'élégance du style flamboyant. Au milieu, il y avait un très grand crucifix, attaché à une croix de vermeil incrustée de pierres précieuses et entourée des statues en albâtre de la Vierge, de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Evangéliste. Ces images étaient un don de Me Jean de Sains, chanoine, et de Me J. Chantepine.

Au pied de la croix, une crosse d'argent doré enrichie de pierreries servait à suspendre un tabernacle en forme de lanterne hexagone renfermant le Très-Saint Sacrement ; un mécanisme permettait de faire descendre ce tabernacle sur l'autel, quand on voulait renouveler les espèces eucharistiques. Cette crosse, surmontée d'un ange adorateur, qui tenait dans ses mains jointes l'extrèmité de la chaîne de la suspense, avait été donnée par Me Jehan Le Clerc, archidiacre d'Amiens, mort en 1511. Un pavillon d'argent ciselé recouvrait depuis 1708 la lanterne renfermant la sainte Hostie.

De chaque côté du contre-rétable s'élevait un portique voûté composé de trois arcades dans chacune de ses deux parties, s'étendant de l'autel aux deux premiers piliers du rond-point et fermant l'abside. L'arcature que l'on voit au fond de la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris, offre une disposition analogue. Moins élevée que le contre-rétable, dont il formait le prolongement, ce portique portait en plusieurs endroits l'écu d'Adrien de Hénencourt qui, sans doute, contribua à sa construction. Des châsses étaient posées au sommet de cette clôture dans l'ordre suivant : à gauche, en partant de l'autel, 1° celle de saint Ache et de saint Acheul ; 2° celle de saint Domice ; 3° celle de sainte Ulphe ; à droite, 1° celle des saints Fuscien, Victoric et Gentien ; 2° celle des saints Warlois et Luxor ; 3° celle de saint Blimont.

Au dessus de ces châsses régnait un couronnement en pierres sculptées et dorées formant arcature, que l'évêque François de Halluin fit construire en 1537. Devant les reliquaires courait une corniche en métal, composée de feuillages entremêlés de fleurs et de fruits et supportant des bobêches de cuivre sur lesquelles brûlaient des cierges aux jours de grandes fêtes.

De chaque côté de l'autel, sur la première marche, se dressaient trois colonnes de cuivre au fût historié de diverses images de saints et dont le chapiteau supportait des statues d'anges en habit clérical, tenant chacun en main l'un des instruments de la Passion ; ces colonnes, placées à la file étaient reliées entre elles par des tringles de métal, auxquelles étaient suspendues par des anneaux les draperies d'étoffes précieuses ou courtines qui fermaient les côtés de l'autel, selon la coutume usitée en Occident au Moyen-Age et qui ne fut abandonnée à Amiens que vers le milieu du XVIIe siècle.

Un lustre en argent à trois branches pendait de la voûte au milieu du sanctuaire, et au-dessus du maître-autel était suspendu un grand dais de forme oblongue en riche étoffe brochée, fleurdelisée et frangée d'or.

L'espace qui s'étendait derrière le maître-autel et le portique supportant les châsses en comprenant tout le rond-point de l'abside, était désigné sous le nom de chapelle de *Retro* ou du

Saint-Sépulcre. Dans la travée centrale, contre le revers du monument d'Arnoul, s'élevait un autel que surmontait un groupe de pierre représentant Jésus mis au tombeau ; cette sculpture, don du chanoine Nicolas Le Marié, datait de 1484. Lorsque l'évêque officiait pontificalement au maître-autel, le chanoine de semaine disait une messe basse à l'autel de *Retro*, ne la commençant qu'à l'offertoire de la messe du prélat, afin de pouvoir suppléer celui-ci, dans le cas où quelqu'accident l'aurait empêché d'achever le saint-sacrifice.

Au milieu du sanctuaire, sous le dallage, fut déposé, enfermé dans une boîte de plomb, le cœur du cardinal de Créquy, évêque d'Amiens, décédé le 20 juin 1574. Le corps de ce prélat avait été inhumé dans l'abbaye de Saint-Wast, de Moreuil, lieu de la sépulture de ses ancêtres ; selon l'usage observé pour les princes de l'Eglise, un chapeau rouge était suspendu à la voûte, au-dessus de l'endroit où se trouvait le cœur du cardinal ; cet insigne a, depuis longtemps, disparu.

Au commencement du XVIII[e] siècle un autre de nos évêques, Mgr Henry Feydau de Brou, fut enterré au pied du maître-autel : sa dépouille mortelle a été transférée quelques années plus tard dans la chapelle des saints Etienne et Augustin, l'avant-dernière du bas-côté méridional de la nef, en remontant vers le chœur ; la dalle de marbre blanc, chargée d'une longue inscription latine, placée au-dessus du cercueil, lors de l'inhumation primitive, recouvre encore les restes du prélat à l'endroit de la translation.

Hernand Tello, le capitaine espagnol qui eut l'adresse de se rendre maître d'Amiens par surprise en 1597, ayant été tué le 4 septembre de la même année durant le siège que le roi Henri IV dut faire subir à notre cité pour la reprendre sur ses ennemis, avait, lui aussi, grâce à l'exigence de ses soldats, qui violentèrent l'évêque et le chapitre, reçu les honneurs de la sépulture non loin de l'autel principal de notre basilique ; mais quand le roi légitime eut repris possession de sa bonne ville, les chanoines se hâtèrent de faire retirer le corps de l'étranger de la place usurpée, et ils le déposèrent sans appareil dans le transsept, non loin de l'autel de Notre-Dame du Puy ; une simple

dalle en losange, de la même dimension que les autres pavés environnants, indique l'emplacement de cette dernière tombe par des initiales aujourd'hui à demi-effacées.

Il n'existe, à notre connaissance du moins, aucun document précis sur la nature et la disposition de l'ancien carrelage du sanctuaire de la cathédrale ; le dallage primitif dut être remanié, sinon refait entièrement au XVe siècle, lors de la reconstruction du maître-autel. Ce dallage consistait-il, comme dans le reste de l'église, en carreaux de pierre blanche et de pierre bleue ; se composait-il de marbres de différentes espèces ; ou bien n'était-il pas plutôt formé de ces briques émaillées de diverses couleurs très en usage au XIIIe siècle, et dont on a retrouvé quelques jolis spécimens dans les petites sacristies des chapelles de la nef ? Nous l'ignorons : Pagès ne donne que des notions assez vagues sur le pavé de la cathédrale en général, et sans en décrire d'une façon spéciale les différentes parties. Au temps de Mgr de la Motte, d'après le dire de l'abbé Dargnies, le dallage du chœur et du sanctuaire se trouvait dans un état de délabrement tel que ces endroits *étaient les plus mal pavés de toute l'église*. Ce devait donc être un ouvrage très ancien ; mais nous ne pouvons former là-dessus que des conjectures.

La décoration du sanctuaire de Notre-Dame était complétée par les verrières coloriées qui garnissaient les grandes fenêtres au-dessus du triforium et les baies ajourées de ce même triforium. Cette riche ornementation se continuait d'ailleurs dans toute la basilique, aussi bien dans le chœur, la grande nef et le transsept, que dans les chapelles du pourtour de l'église. Les vitraux du sanctuaire, de même que ceux des autres fenêtres de l'édifice, étaient dûs à la libéralité d'évêques, de chanoines, de magistrats, d'opulents bourgeois de la cité, ou même aux différents corps de métiers et aux habitants des principales villes du diocèse. Pagès nous dit que le vitrail placé dans le sanctuaire perpendiculairement au-dessus des groupes sculptés figurant l'Invention des reliques de saint Fuscien et de ses compagnons (côté de l'Evangile), portait l'écu du donateur de ces sculptures, Charles de la Tour, pénitencier du chapitre ; il est probable que ce chanoine avait aussi donné les vitres peintes de cette

grande fenêtre. Les vitraux placés de chaque côté de la fenêtre centrale de l'abside portaient l'écu échiqueté d'or et d'azur, armoiries des comtes de Vermandois, anciens possesseurs du comté d'Amiens ; la présence de cet écusson en cet endroit a donné lieu à différentes interprétations, qu'il est assez difficile de concilier. Il reste encore dans deux des fenêtres du rond-point trois panneaux représentant des figures en pied, à peu près méconnaissables. D'après les anciennes descriptions, l'une de ces figures serait celle de la reine Blanche de Castille, mère de saint Louis, qui contribua de ses largesses à l'achèvement de la cathédrale. Peut-être cette princesse a-t-elle donné ces vitres ; on retrouvait d'ailleurs en plusieurs endroits le blason de la pieuse reine de France. Les bordures de beaucoup de fenêtres se composaient de châteaux de Castille alternant avec des fleurs de lys.

Seule, la verrière de la grande fenêtre supérieure du fond de l'abside a échappé à la destruction, ainsi que les vitraux qui garnissent les baies du triforium immédiatement au-dessous ; dans le triforium paraît le tableau du mystère de l'Annonciation, entre les images de saint Jean-Baptiste et de saint Firmin, martyr. La grande fenêtre est partagée en quatre divisions dans sa largeur par trois meneaux de pierre, et le peintre verrier l'a divisée en deux dans le sens de la hauteur par la disposition des sujets représentés sur les vitres. Au premier étage on voit, à chacune des deux extrémités, un évêque crossé et mitré, tenant à la main un modèle de vitrail ; il est tourné vers Marie tenant l'Enfant Jésus, dont l'image deux fois répétée occupe les deux divisions centrales. A l'étage supérieur se montrent quatre anges, les ailes relevées au-dessus de la tête : tous quatre portent dans leurs mains des couronnes. La rose inscrite dans la pointe de l'ogive a été plusieurs fois remaniée dans le courant de ce siècle ; aujourd'hui cette rose est garnie de verres bleus, au milieu desquels se détache une figurine que nous n'avons pu reconnaître. L'inscription en grands caractères gothiques placée au bas de cette verrière fait savoir que la vitre a été donnée par l'évêque Bernard, l'an 1269. Bernard d'Abbeville, appartenant à une illustre maison de Picardie, occupa le siège épiscopal

d'Amiens de 1259 à 1278 Il eut le bonheur de voir achever la construction de la cathédrale. On retrouve encore sur cette verrière les écus de France et de Castille, et celui de Vermandois.

Nous venons de décrire brièvement l'extérieur du sanctuaire de Notre-Dame et sa disposition intérieure tels qu'ils étaient vers le milieu du XVIIIe siècle. A cette époque, des modifications très importantes furent opérées dans l'état des lieux, et en peu d'années cette partie de notre église prit l'aspect qu'elle a conservé jusqu'à nos jours.

D'un haut intérêt au point de vue archéologique, l'assemblage des monuments funéraires et des groupes de statuettes qui formaient la clôture, était loin de présenter un ensemble satisfaisant pour l'œil à cause des différences de style, d'âge, de caractère, de dimension qui existaient entre ces œuvres d'art juxtaposées, mais non homogènes ; de plus, les travées se trouvant presque toutes entièrement obstruées, les fidèles ne pouvaient apercevoir des nefs latérales ni l'autel, ni les cérémonies saintes. La plupart des sculptures avaient d'ailleurs subi de graves et de nombreuses mutilations. L'évêque d'Amiens, qui était alors Monseigneur de la Motte, prélat rempli d'un saint zèle pour l'ornement de la maison de Dieu, résolut, d'accord avec le chapitre, de renouveler entièrement la décoration du sanctuaire.

En 1751 et 1752, tous les monuments qui remplissaient les travées de chaque côté, depuis les premiers dégres du sanctuaire jusqu'au rond-point de l'abside furent enlevés. On détruisit également le portique fermant la chapelle de *Retro*, avec les niches des reliquaires qui le surmontaient. Dans les travées demeurées libres, furent posées des grilles ; le vieil autel de pierre et son retable firent place à l'autel actuel en bois sculpté, auquel le chapitre d'alors avait, dit-on, la pensée de substituer plus tard un autel de marbre, projet qui ne reçut jamais d'exécution. On laissa d'abord au bois sa couleur naturelle : la dorure n'y fut appliquée pour la première fois qu'en 1768, comme nous le verrons plus loin.

En 1761, on supprima la chambre du *guidon*, l'horloge, et toutes les constructions accompagnant les deux portes latérales du chœur. Des grilles ouvrant à un battant les remplacèrent en

partie ; une muraille servant d'appui au dossier des stalles occupa le reste de la travée ; du côté du nord, une de ces murailles a disparu il y a une quarantaine d'années, lors de l'établissement de l'orgue d'accompagnement.

La démolition du rétable et des clôtures du fond dégagèrent l'abside et laissèrent voir toute l'architecture de l'édifice ; mais la nouvelle disposition n'était pas sans certains inconvénients dont on ne tarda pas à s'apercevoir. Il y avait trop de vide autour de l'autel, et la circulation dans le déambulatoire durant les offices gênait le célébrant. On prit le parti de fermer de nouveau au moins les percées du rond-point. Plusieurs artistes et amateurs d'architecture, entre autres Slodtz, de Wailly, Rousseau, l'abbé Laugier, présentèrent des projets. Nous avons vu quelques-uns de ces derniers dans la remarquable collection de l'un de nos compatriotes, M. Duthoit. La piété inspira à Monseigneur de la Motte une pensée qu'il soumit à l'appréciation des chanoines dans une lettre qui a été intégralement reproduite par l'abbé Dargnies, le premier biographe du Prélat. Le digne èvêque voulait que dans le sanctuaire tout se rapportât au Très-Saint Sacrement, et inspirât le respect et l'adoration de l'Eucharistie ; c'est pourquoi il désirait que des anges nombreux fussent groupés autour de la suspense contenant la sainte hostie, et exprimassent par leur maintien l'étonnement, l'admiration et la joie ; que deux séraphins adorateurs se fissent remarquer entre les autres par l'importance de leur taille et l'humilité de leur attitude ; qu'aux deux côtés de l'autel, on vît, d'une part la sainte Vierge montrant le Saint-Sacrement et semblant s'écrier : *Ecce quem diligit anima mea* ; et, de l'autre, saint Jean-Baptiste, indiquant le Dieu caché d'un geste qui rappelât la parole du Précurseur : *Ecce Agnus Dei*. D'autres anges entoureraient le sanctuaire, en portant des flambeaux pour honorer la présence réelle de Notre-Seigneur.

L'expression d'un hommage à Jésus-Christ au Saint-Sacrement, telle fut donc la pensée dominante de Monseigneur de la Motte en suggérant aux décorateurs du sanctuaire de Notre-Dame le plan qu'ils devaient se tracer ; ce plan n'allait point tarder à être mis à exécution d'une façon très heureuse et très remar-

quable. L'intention du prélat fut comprise par les artistes. L'auteur d'une description encore inédite de la Cathédrale d'Amiens, écrite au commencement de ce siècle, Jean Baron, bibliothécaire de la Ville, dit que l'honneur d'avoir su tirer parti des données fournies par l'évêque, revient à Soufflot, l'architecte de l'église de Sainte-Geneviève, à Paris Le sculpteur amiénois Dupuis, et son gendre Christophe, n'auraient eu qu'à exécuter, sous les ordres et d'après les dessins de Soufflot, la Gloire et toutes les statues qui l'accompagnent. Les travaux étaient terminés en 1771.

Adossée aux piliers de l'abside, la Gloire se déploie au devant de la travée centrale, et sa base élargie, prolongée par des nuages, emplit tout le rond-point, sans toutefois masquer entièrement les entre-colonnements latéraux, à travers lesquels le spectateur placé au milieu du chœur, aperçoit les fenêtres élancées des chapelles du chevet. Nous ne ferons qu'indiquer ici la disposition générale de cette œuvre grandiose, dont l'effet décoratif est incontestable. La plupart des lecteurs sous les yeux desquels passeront ces lignes, connaissent trop bien l'ornementation du sanctuaire de notre basilique, pour qu'il soit nécessaire de leur énumérer ces anges devant lesquels on ne peut s'empêcher de penser aux chérubins créés par le pinceau de Murillo, et qui, prosternés sur les nuages dans des attitudes variées, paraissent ravis d'admiration en présence de l'Eucharistie, et lui offrent l'hommage de leur adoration. « Il n'y a pas, dit Rivoire, une seule tête de ces chérubins qui ne soit un modèle à copier. » Ajoutons que la diversité des physionomies mérite une étude toute spéciale, ainsi que le modelé de ces corps d'enfants, rendus avec tant de justesse et de vérité. On admire tout particulièrement, au milieu de cette gracieuse phalange, deux archanges sous les traits d'adolescents de haute taille ; leur pose est pleine de dignité et de noblesse, leur visage empreint d'un profond sentiment religieux; les draperies qui les couvrent sont disposées avec art. Dans la partie supérieure, plusieurs petits anges supportent une guirlande d'épis de blé et de raisin, la matière des espèces eucharistiques, entremêlés avec des fleurs ; à cette couronne est suspendue le pavillon doré, abritant la colombe de vermeil servant de ciboire,

et contenant l'hostie consacrée, qui se trouve ainsi devant le centre de la Gloire, partie plane, sur laquelle le pinceau a simulé un foyer lumineux d'où s'échappent des rayons qui percent le cercle des nuées de plus en plus épaisses et saillantes à mesure qu'elles s'éloignent du point d'où part la brillante clarté, d'après Baron, sous ce rayonnement figurait autrefois l'Agneau pascal posé sur une sorte d'autel, et couché sur la croix, appuyée elle-même sur le livre fermé de sept sceaux dont il est parlé dans l'Apocalypse. Ce symbole a depuis longtemps disparu. Dans la partie inférieure, de chaque côté, il y a des anges appuyés sur des trophées composés des insignes épiscopaux entremêlés de palmes, d'une croix et d'un glaive : quelques auteurs de descriptions ont cru reconnaître là les attributs du martyre de saint Jean-Baptiste et de celui de saint Firmin. De toutes parts sortent des rayons pleinement dégagés et brillants dans le haut, à demi-couverts sur les côtés et vers le bas. Au-dessus de l'autel de *Retro*, ces rayons se terminent en s'écartant, et laissent libre un enfoncement qui abrite le coffre où l'on conserve la châsse de saint Firmin le Martyr. Un petit buste de bois peint et doré, renfermant des reliques de saint Firmin le Confesseur surmonte le rétable de cet autel.

De chaque côté de la Gloire, dans le bas, des piédestaux supportent les statues colossales de la sainte Vierge et de saint Jean-Baptiste, exprimant par leur attitude les sentiments indiqués par Monseigneur de la Motte dans la lettre citée plus haut.

Les nuages se prolongent encore, après ces statues, s'abaissant de plus en plus en contournant le rond-point, jusqu'aux premiers piliers de l'abside à l'endroit où commence le palier, qui occupe tout le fond. Contre chacun de ces deux piliers est adossé un groupe composé d'un grand ange soulevant les draperies qui recouvrent à demi des reliquaires, et d'un enfant portant un flambeau.

Les quatre autres piliers du sanctuaire servent d'appui à autant de groupes portés sur des nuages. Au centre de chacune de ces compositions, un grand médaillon entouré de draperies dorées et appuyé sur celle des quatre figures symboliques qui

convient au sujet représente le buste en demi-relief de l'un des Evangélistes. Les médaillons les plus rapprochés de l'autel sont accostés à droite et à gauche par la statue d'un Ange adolescent, vêtu d'une courte tunique, et portant une torchère. Auprès des deux médaillons placés à l'entrée, il n'y a qu'un seul de ces Anges ; du côté des portes latérales, en dehors de l'enceinte du sanctuaire, se trouve une grande urne dorée d'où s'échappe la fumée de l'encens.

Un lambris de marbre blanc avec plinthe en marbre rouge règne devant le soubassement des grilles, et enveloppant la base des piliers, forme le socle de chacun des groupes qui les décorent.

Deux degrés marquent l'entrée du sanctuaire ; de chaque côté s'élève à une hauteur d'appui prise de l'intérieur une barrière de marbre blanc veiné avec base de marbre rouge, se terminant par un piédestal. Les balustres sont en cuivre doré ; cette balustrade, dans chacune de ces deux parties, ne dépasse point l'alignement des stalles basses.

Le pavage du sanctuaire est composé de marbres de couleurs variées ; au centre s'étend une grande rosace à huit rayons d'un dessin fort élégant ; sur les côtés et les paliers du fond, le dallage présente des anneaux entrelacés ; les quatre degrés du maître-autel, de même que les marches du palier, sont en marbre rouge.

De 1767 à 1792, époque à laquelle cette œuvre d'art, confisquée par l'Etat avec la plus grande partie de l'argenterie de l'église, dût passer au creuset, la garniture du maître-autel de la Cathédrale se composa d'une grande croix et de six chandeliers d'argent ayant chacun environ quatre pieds de hauteur. Ce bel ouvrage sortait des ateliers du sieur Porcher, orfèvre à Paris, sur le pont Notre-Dame. Un archéologue de nos jours, M. F. Pouy, de la Société des Antiquaires de Picardie, en a publié une description, il y a quelques années, d'après la lettre d'un amateur, qui avait pu voir ces ornements lorsqu'ils furent offerts à notre église par Mgr de la Motte. Sur les pieds triangulaires de la croix et des chandeliers, il y avait de fort jolis bas-reliefs représentant différents traits de la vie de saint Jean-Baptiste.

Le pavillon qui surmontait la suspension renfermant le Saint-

Sacrement, était également en argent ; il avait la forme d'une cloche parsemée de fleurs de lys dorées.

Chacune des travées du sanctuaire, à l'exception de celle du centre, occupée par le monument du chanoine Lucas, est fermée d'une grille de fer forgé, relevée d'ornements en tôle repoussée. Ces grilles ont été exécutées entre les années 1751 et 1755. Elles sont l'œuvre d'un serrurier établi à Corbie, Jean-Baptiste Vayren, dit *Vivarais*, originaire du diocèse de Viviers.

Il serait difficile de travailler le fer avec plus d'habileté que l'artiste, auteur de ces belles clôtures, des portes latérales et de la grande porte du chœur. Ce sont de véritables chefs-d'œuvre. Dans les grandes travées, quatre pilastres évidés surmontés de corbeilles de fleurs, deux pilastres dans les travées plus étroites, servent de support à une claire-voie composée d'élégants entrelacs ; le couronnement est formé, au-dessus de la corniche, par un large cartouche entouré de guirlandes de feuillages, de roses et de lys d'un modèle souple et gracieux ; le dur métal semble avoir été pétri plutôt que travaillé au marteau ; les cartouches du rond-point renferment quelques emblêmes empruntés au symbolisme de l'ancienne loi, tels que le serpent d'airain, les pains de proposition, etc. Plusieurs de ces cartouches contiennent les initiales du chanoine Cornet de Coupel, qui contribua de ses deniers particuliers à l'érection des grilles, et laissa d'ailleurs dans la Cathédrale de nombreuses marques de sa pieuse munificence. La grande grille du côté de la sacristie, donnée entièrement par Mgr de la Motte, portait à son sommet un écusson aux armes du prélat ; cet emblême héraldique, arraché en 1793, vient d'être rétabli ; la grille correspondante du côté du nord fut exécutée aux frais du Chapitre. Le couronnement de toutes ces grilles règne avec les dais qui surmontent les stalles hautes.

La pensée dominante de Mgr de la Motte en indiquant aux artistes la disposition qu'ils devaient donner au sanctuaire de la Cathédrale était, nous l'avons dit, de faire tout converger vers le Très-Saint Sacrement, conservé dans la suspense au-dessus de l'autel, de manière à avoir, en quelque sorte, une exposition permanente et perpétuelle de l'Eucharistie.

L'usage de présenter ainsi l'Hostie sainte à la vénération des fidèles était une antique coutume de l'Eglise et, en ce qui concerne la Cathédrale d'Amiens, cet usage est aujourd'hui plus de cinq fois séculaire, puisqu'on trouve trace de son existence dès avant le milieu du XIVe siècle. Nous avons montré avec quel bonheur l'idée du pieux évêque avait été traduite, et après une interruption passagère durant les mauvais jours de la Révolution, le Saint-Sacrement reprit sa place traditionnelle au-dessus du maître-autel de Notre-Dame. Toutefois cette coutume si chère à la piété des fidèles, constitue une dérogation aux prescriptions du *Cérémonial des Evêques*. Mgr Bataille voulant donc assurer à sa Cathédrale la conservation d'un usage qu'il savait être estimé à un haut prix, tant par le clergé que par le peuple de sa ville épiscopale, et même du diocèse tout entier, profita du voyage qu'il fit à Rome en 1878, pour faire des démarches auprès de la Sacrée-Congrégation des Rites, afin de demander le maintien de cette antique coutume. La demande de l'Evêque fut favorablement accueillie. Après un long et attentif examen de la requête de Monseigneur, appuyée de tous les renseignements nécessaires relatifs à l'ancienneté et à la perpétuité de cet usage, Son Eminence le Cardinal Bartolini, préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites, adressa, le 29 novembre 1878, à Mgr Bataille, une lettre accordant l'autorisation sollicitée par Sa Grandeur, L'éminentissime Cardinal, en disant que la Sacrée-Congrégation, dans son assemblée du 16 novembre précédent, avait estimé que la susdite manière de garder le Très-Saint Sacrement devait être tolérée, ajoute qu'elle est conforme à de vieilles et respectables coutumes, et que, de plus, à Amiens « la custode sacrée est suspendue au centre d'une remarquable ornementation, riche de dorures et artistement travaillée : *eo vel magis quod vetustæ innitatur consuetedini, ac pensilis illa sacra custodia splendidissimo circumdetur ornatu, auro nitente atque afabre elaborato.*

Toutefois, Son Eminence ajoutait qu'il serait nécessaire de changer complètement la forme du tabernacle mobile qui contenait les saintes espèces ; au lieu d'un petit ciboire, renfermé dans une lanterne de cristal, il faudrait, suivant l'ancienne coutume

de l'Eglise, suspendre une colombe d'argent, dans l'intérieur de laquelle on placerait le Saint-Sacrement. Ce mode, en effet, outre qu'il a une signification mystique, répond mieux à l'honneur que réclame la sainte Eucharistie, et il est plus conforme à l'usage ci-dessus rappelé.

Mgr Bataille reçut avec joie la réponse de Rome ; il se mit aussitôt en devoir de donner satisfaction aux injonctions de la Sacrée Congrégation. Grâce à un chaleureux appel adressé aux fidèles de la ville épiscopale, en peu de mois un habile orfèvre de Paris, M. Poussielgue, put fournir une colombe de vermeil artistement travaillée et remplissant toutes les conditions exigées par la liturgie.

Le saint jour de Pâques, 13 avril 1879, le Très-Saint-Sacrement reprit sa place traditionnelle au-dessus du maître-autel de la basilique amiénoise, et, depuis cette époque, il demeure renfermé dans la colombe mystique. La rénovation solennelle des saintes espèces se fait àla messe capitulaire, le premier dimanche de chaque mois, comme cela se pratique dans notre chère église depuis plusieurs siècles, ainsi qu'en font foi les annales de la Cathédrale.

« L'usage de conserver la Sainte Eucharistie dans un vase en forme de colombe, écrivait à ce propos notre docte et pieux ami, Charles Salmon, remonte aux premiers siècles de l'Église ; ce vase était suspendu par une chaîne au *ciborium* ou baldaquin, et descendait jusqu'à une certaine distance de l'autel....... On croit, dit l'abbé Martigny (*Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*) que la colombe est la plus ancienne forme des vases eucharistiques. Bien que l'origine de son usage soit fort antérieure au Moyen-Age, on n'en conserve aucune, en France du moins, qui remonte au-delà de cette époque. Le musée de Picardie en possède une en cuivre émaillé, du XII[e] siècle, provenant de l'église de Raincheval... Ce ne fut pas sans raison, ajoute le docte archéologue, qu'on choisit pour les ciboires suspendus la forme d'une colombe. Pour renfermer le mystère d'amour et de charité, on voulait imiter la forme de l'oiseau qui, presque chez tous les peuples de l'antiquité, fut regardé comme le symbole de l'amour : dans le symbolisme chrétien, la co-

lombe est l'emblême de diverses autres vertus ; à tous ces titres, on comprend que la forme de colombe ait été si affectionnée pour les vases qui devaient contenir la divine Eucharistie, source de toutes les vertus, et foyer de l'amour divin. »

Nous venons de présenter en quelques pages l'historique et la description du sanctuaire de la Cathédrale d'Amiens. Nous n'avons fait qu'abréger le travail publié par nous il y a plusieurs années ; nous terminions notre opuscule par un plaidoyer en faveur de l'ornementation dont Monseigneur de la Motte et le Chapitre du XVIII[e] siècle ont doté notre basilique ; la conservation de ces œuvres d'art paraissait alors menacée par les admirateurs trop exclusifs du style ogival, lesquels, au nom de l'unité, voulaient proscrire de la Cathédrale tout ce qui ne datait pas du Moyen-Age, sans songer que pour n'être pas gothiques, ces productions du siècle dernier n'en appartiennent pas moins à l'art chrétien.

Aujourd'hui, nos appréhensions ont disparu ; on est revenu à une appréciation plus saine et plus vraie. Le beau travail de restauration qui s'achève sous l'habile direction de l'éminent architecte diocésain, et qui a été effectué avec tant de goût, est une garantie de conservation et de durée pour ce bel ensemble que nous revoyons paré d'une nouvelle jeunesse. Des polémiques d'autrefois il n'en reste donc plus que le souvenir ; mais avant de prendre congé de nos lecteurs du *Dimanche*, qu'il nous soit permis de leur remettre sous les yeux quelques lignes tombées jadis de la plume d'un homme qui joignait à la science archéologique le goût le plus pur et le plus délicat. Nous ne saurions mieux terminer cet article qu'en cédant la parole à l'un de nos plus regrettés collègues, M. J. Garnier, Secrétaire Perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie. Voici en quels termes le vénéré défunt s'exprimait dans un rapport, lu en séance publique le 20 juillet 1862 :

« ... Le Sanctuaire de la Cathédrale d'Amiens est une des plus magnifiques compositions de l'art religieux. C'est l'Eucharistie au centre d'un nuage lumineux et rayonnant, c'est la vérité catholique avec ses saintes obscurités et ses consolantes lumières. Ce sont des anges qui adorent, qui chantent, qui

portent des palmes et des couronnes, qui soutiennent des torches ou dévoilent les saintes reliques. C'est la Vierge et saint Jean, les deux grands patrons de l'église. Ce sont les Évangélistes, historiens de la vérité, qui entourent ce centre sacré, ce foyer de toute la doctrine catholique. Au dessous de ce ciel, c'est l'autel d'or. Et, mon Dieu ! quand cet autel est illuminé, quand toutes les magnificences du culte l'environnent, cette Gloire, ce Sanctuaire splendide, n'ont-ils pas éveillé dans les âmes, même les moins recueillies, cette douce émotion, ce sentiment ineffable qui vous a fait saluer, comme dans sa grandeur et sa réalité, la réalité de la présence de Dieu sur l'autel. Non, Messieurs, on ne détruira point le Sanctuaire de notre Cathédrale, on ne détruira point cette vive et grandiose manifestation de la foi et des espérances chrétiennes, cette forme lapidaire sublime du culte et de la prière ; et si l'unité souffre des œuvres si somptueuses et si grandes du XVIIIe siècle, on ne voudra point réparer une erreur, une simple erreur, par une irréparable folie de notre siècle. L'archéologie n'est point exclusive, Messieurs ; elle accueille, elle accepte l'infinie variété des idées, des formes, des expressions, quelles qu'elles soient, quand elles sont le produit du goût et de la raison, et composent ce fond commun de beautés éternelles qui est et constitue l'art pour tous les temps, pour toutes les époques. »



Amiens. — Imp. Ed. Laforest.



